

Loir-et-Cher



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

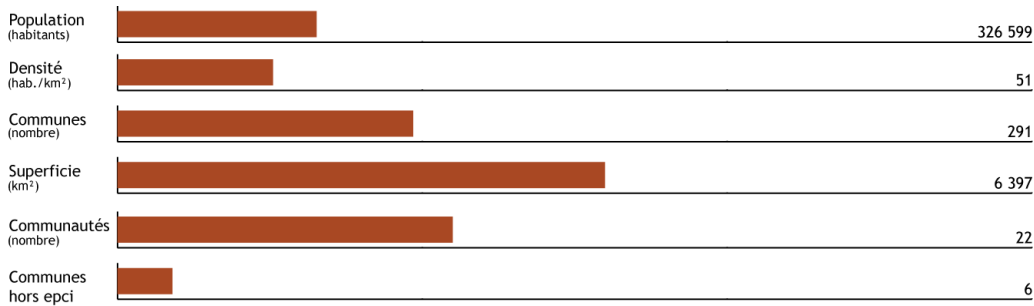
26 mai 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2010 :

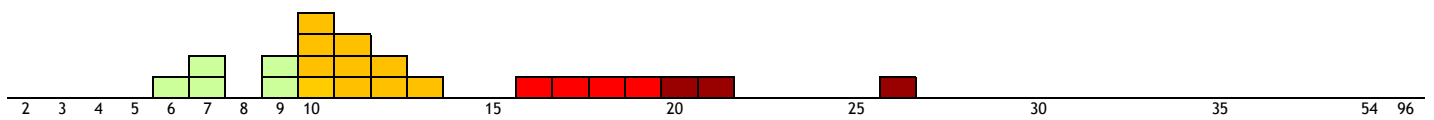
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

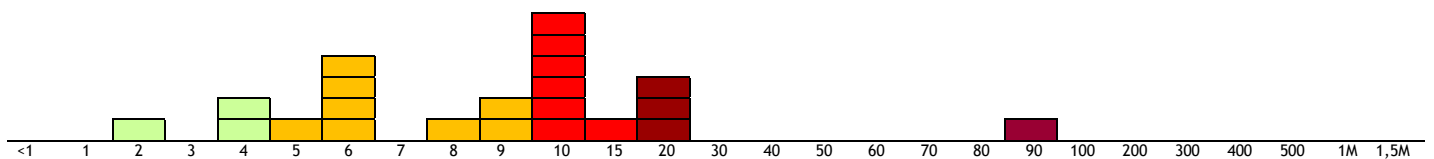
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

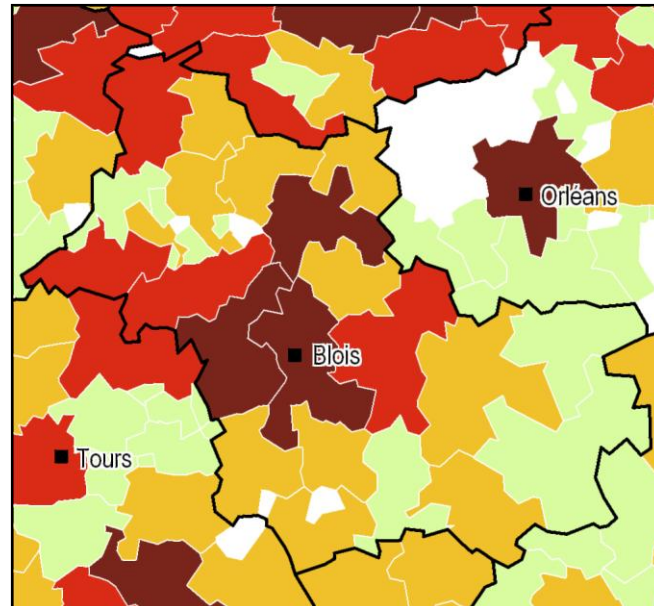


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
6	1
7	2
9	2
10	4
11	3
12	2
13	1
16	1
17	1
18	1
19	1
20	1
21	1
26	1
TOTAL	22

Population/Communauté	
Population	Communautés
2 à 3 000	1
4 à 5 000	2
5 à 6 000	1
6 à 7 000	4
8 à 9 000	1
9 à 10 000	2
10 à 15 000	6
15 à 20 000	1
20 à 30 000	3
90 à 100 000	1
TOTAL	22

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés sont, en majorité, de petite dimension :

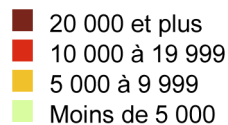
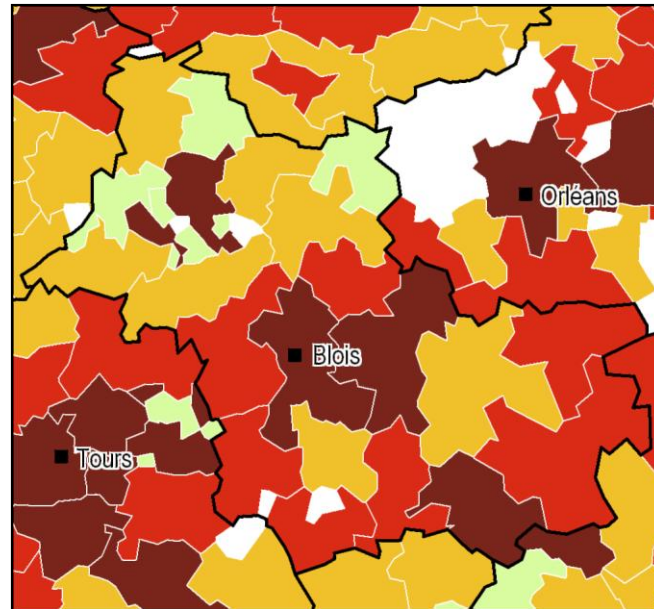
- 15 communautés sur 22 comptent moins de 14 communes (soit 68,20 %).
- 5 communautés comptent moins de 10 communes (soit 22,70 %).
- 7 communautés comptent au moins 15 communes (31,80 %).
- 3 communautés comptent au moins 20 communes (soit 13,60 %).

Comparaison avec les départements voisins

- Dans le Cher et la Sarthe, elles sont de taille comparable.
- Dans l'Indre-et-Loire, elles sont de taille comparable et, parfois, plus petites (entre Tours et Blois, moins de 10 communes).
- Dans l'Eure, elles sont, souvent, plus vastes.
- Dans le Loiret, lorsqu'elles existent, les communautés sont plus petites (moins de 10 communes).

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés « moyennes » sont bien représentées :

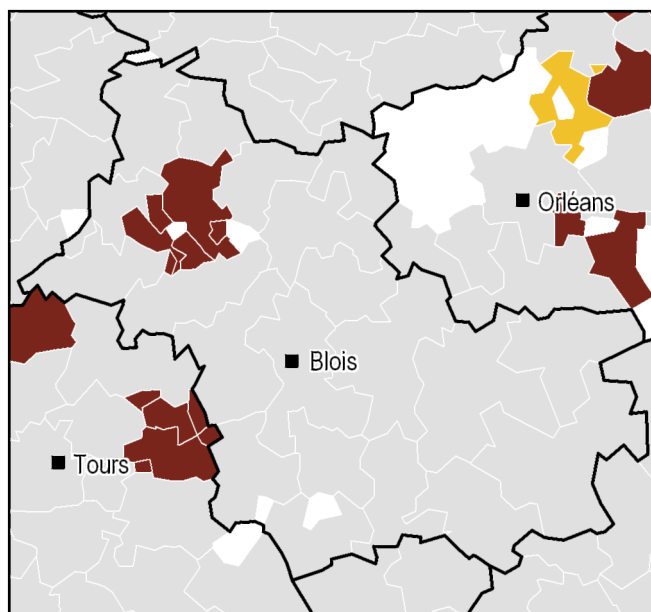
- 11 communautés sur 22 comptent au moins 10 000 habitants (soit 50,00 %).
- 6 communautés comptent entre 10 000 et moins de 15 000 habitants (soit 27,30 %).
- 4 communautés comptent au moins 20 000 habitants (soit 18,20 %), dont la CA de Blois qui rassemble 27,80% de la population départementale.
- 11 communautés comptent moins de 10 000 habitants (soit 50,00 %).
- 3 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 13,60 %), situées dans le Nord du département (dont la CC du Perche Vendômois, moins de 3 000 habitants).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue dans les territoires riverains, hormis dans la Sarthe et dans l'Eure où les communautés sont plus peuplées.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoire discontinu	2	CC du Pays de Vendôme, CC du Vendômois Rural
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	31	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	7	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	6	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	6	

Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC du Romorantinais, 8 communes : Châtres-sur-Cher, Langon, Maray, Mennetou-sur-Cher, Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Villefranche-sur-Cher, Villeherviers.
- CC du Controis, 10 communes : Chémery, Choussy, Contres, Couddes, Feings, Fougères-sur-Bièvre, Fresnes, Oisly, Ouchamps, Sassay.

Elargissement de périmètres existants :

- Arville, Cormenon, Le Plessis-Dorin ont intégré la CC des Collines du Perche.
- Candé-sur-Beuvron, Cheverny, Valaire ont intégré la CA de Blois.

Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètres existants par intégration de commune isolée :

- Courmemin a intégré la CC du Pays de Chambord

Entre 2010 et 2011

- Aucune.

Répartition des communes « isolées »

- Essaimées dans le territoire départemental.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ANGÉ
FAYE
ROCÉ

SAINT-ROMAIN-SUR-CHER
VILLETRUN
VILLIERS-SUR-LOIR

À partir des données transmises par la préfecture en 2006
Schéma d'orientation de l'intercommunalité - Loir et Cher
2006

État des lieux

- Le Loir-et-Cher compte 21 EPCI à fiscalité propre (1 communauté d'agglomération et 20 communautés de communes).
- Parmi les 20 communautés de communes : 2 ont opté pour la fiscalité additionnelle, avec taxe professionnelle de zone, 18 ont opté pour la taxe professionnelle unique.

Les perspectives d'évolution

- Le parachèvement à court terme de l'intercommunalité
- Vendômois :
 - CC des Collines du Perche : intégrer trois enclaves (Arville, Cormenon, Le Plessis- Dorin).
 - CC du Pays de Vendôme et du Vendômois rural : intégrer les communes isolées (Faye, Roce, Villiers-sur-Loir [enclave], Villetrun) et, à terme, fusionner les deux communautés en s'appuyant sur le territoire du SCOT (soit 22 communes).
- Sud-Blésois :
 - Intégrer Candé-sur-Beuvron à la communauté d'agglomération.
 - Intégrer Valaire à la CA de Blois ou la CC du Cher à la Loire.
 - Intégrer Ange à une structure existante.
 - Concrétiser le projet de communauté de communes de Contres et sa région.
 - Intégrer Choussy, Cheverny, Saint-Romain-sur-Cher et Chémery à la future communauté controise ou à une intercommunalité préexistante.
- Sologne-Romorantinais :
 - Projet de création d'une communauté de communes autour de Romorantin-Lanthenay ; dans un premier temps, avec les 8 communes isolées ; ultérieurement, une fusion de cet EPCI avec la CC de Saint-Julien-sur-Cher.
- L'évolution de l'intercommunalité à moyen et long terme
- Perche :
 - Permettre le rapprochement des CC des Collines du Perche et du Perche Vendômois.
- Beauce :
 - Envisager un regroupement des trois CC de la Beauce Ligérienne, Beauce et Forêt et de la Beauce oratorienne.
 - Mener à bien une procédure similaire pour les CC des Coteaux de la Braye et du Pays de Ronsard.
- Vallée du Cher :
 - Envisager à terme le rapprochement des CC Cher-Sologne et Val de Cher Saint-Aignan.
-